

Drogues et conflits : éléments pour une modélisation

Alain Labrousse *

Un héritage de l'histoire

Les rapports entre les expéditions militaires, les conquêtes ou les conflits et les drogues sont aussi anciens que l'utilisation par les hommes des substances qui « modifient les états de conscience ». Une drogue est ainsi associée au mot qui a anticipé de sept siècles celui de « terroriste » que nous a légué la Révolution française : du XI^e au XIII^e siècle de notre ère, les membres d'une secte religieuse fondamentaliste établie entre Iran, Irak et Syrie actuels, qui combattaient le pouvoir de Bagdad ainsi que les croisés venus d'Occident, ont été en effet qualifiés d'Assassins, *hachichiyîn* car, à tort ou à raison, on leur imputait des crimes commis sous l'influence du haschisch [Labrousse, Koutouzis, 1996]. Il faudra attendre la fin du XVIII^e siècle pour que ce qui deviendra une « drogue » cent cinquante ans plus tard¹ soit au cœur d'un conflit d'une réelle importance. Au cours du siège de La Paz (1781-1782) dirigé par le leader indien Julian Apaza, dit Tupac Katari, soulevé contre les Espagnols, les paysans quechua et aymara qui constituaient ses troupes refusaient d'aller au combat s'ils n'avaient pas été ravitaillés en feuilles de coca, qui permettaient aux assiégés de supporter les privations [Lema, 1988]. Au XIX^e siècle, les « guerres de l'opium » représentent le premier grand conflit (1839-1842 et 1856-1858) dont une drogue est l'enjeu économique, les Anglais inondant alors la Chine d'opium produit en Inde afin d'équilibrer leur commerce avec le Céleste Empire auquel ils achetaient thé et soieries.

On le voit, très tôt, les drogues ont les fonctions qui sont les leurs à l'époque contemporaine. Elles sont d'abord recherchées pour leurs effets psycho-physiologiques, soit en stimulant l'ardeur du guerrier² ou en le rendant inconscient du danger; soit en effaçant, après la bataille, les douleurs des blessures ou l'extrême

* Ex-directeur de l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD), expert de l'Association d'études de géopolitique des drogues (AEGD) et de l'Observatoire géopolitique de la criminalité internationale (OGCI), Université de Liège.

1 La convention sur les stupéfiants des Nations unies de 1961 considère la feuille de coca comme une drogue et donne vingt-cinq ans au Pérou et à la Bolivie pour en éradiquer la production et la consommation. Ces objectifs n'ayant pas été atteints, la Convention de 1988 renouvellera l'imposition d'un délai de la même durée.

2 Comme ce fut la fonction de l'amphétamine donnée aux kamikazes japonais à la fin de la seconde guerre mondiale ou aux milices libanaises durant les années quatre-vingt.

tension engendrées par les affrontements, particulièrement lorsqu'ils prennent la forme du combat rapproché³. Mais aujourd'hui, les liens entre drogues et conflits sont surtout d'ordre économique du fait de la valeur ajoutée que la prohibition confère aux premières. Ce sont le plus souvent des groupes rebelles, guérillas ou organisations terroristes [Labrousse, 2002 b], qui ont recours à l'argent de la drogue pour financer leurs activités. Mais, particulièrement dans les pays producteurs, il n'est pas rare que les forces qui les combattent soient elles-mêmes impliquées dans le trafic de drogues. Si l'interdiction qui frappe ces substances fait que les États ne peuvent ouvertement avoir recours aux ressources qu'elles procurent, ce sont leurs services spéciaux qui les utilisent parfois pour mener des opérations secrètes.

C'est avec la prohibition des drogues, mise progressivement en place par la communauté internationale durant la première moitié du xx^e siècle, mais qui n'entre véritablement en vigueur qu'après la fin de la seconde guerre mondiale [Dudouet, 1995] que le rapport entre ces substances et les conflits a pris une dimension particulière. Ainsi, lorsqu'en 1949 les forces du Kuomintang (KMT) de Chiang Kai-Shek furent vaincues en Chine par les communistes, les débris de la 93^e division du général Li Mi passèrent en Birmanie et s'installèrent dans l'État shan [McCoy, 1980]. Ces troupes furent réorganisées avec l'aide de Taiwan et de la CIA afin de tenter une invasion de la Chine par le sud. Les nationalistes, pour financer leurs opérations, développèrent la production de l'opium dont jusque-là les tribus locales appartenant aux minorités ethniques du pays faisaient un usage traditionnel. Les troupes qui ne furent pas rapatriées à Taiwan mirent en service, au début des années soixante, des laboratoires de production d'héroïne. Au Vietnam, après le départ de l'armée française, la CIA constitua à son tour une armée secrète qui compta, en 1965, jusqu'à 30 000 combattants meos [McCoy, 1980]. Son financement reposait en large partie sur l'argent tiré du trafic de l'opium et de l'héroïne. Par la suite, la CIA ferma les yeux sur les trafics dirigés par ses alliés vietnamiens, les généraux Thieu, Ky, etc., bien que les victimes de cette drogue aient appartenu au corps expéditionnaire américain⁴.

Le même processus s'est reproduit lors du conflit en Amérique centrale, lorsque le Congrès des États-Unis mit son veto, entre octobre 1984 et octobre 1986, à toute aide militaire (amendement Boland) apportée par les États-Unis aux antisandinistes (*contras*) [Dale, Marshal, 1991]. Les avions venus des États-Unis apportaient des armes, des vivres et des équipements aux *contras* du Front sud basé au Costa Rica, puis repartaient pour la Colombie. À leur retour, ils transportaient des chargements de cocaïne fournis par le cartel de Medellín et destinés au marché des États-Unis. La drogue était livrée dans des ranchs du nord du pays qui appartenaient à un citoyen des États-Unis, John Hull. Ce dernier soutenait les rebelles du Nicaragua, en étroite liaison avec la CIA et le Conseil national de sécurité (NSC), comme on le découvrit lorsqu'un avion de transport du gouvernement s'écrasa près d'un ranch et que ses occupants furent tués.

3 Dans plusieurs conflits de l'Afrique subsaharienne, de la drogue est systématiquement fournie aux enfants-soldats pour leur permettre de supporter le stress du combat. Cela a été en particulier observé au Liberia, en Sierra Leone, au Tchad et au Congo (Brazzaville).

4 10 % des GI deviendront héroïnomanes et 1 % le restera après son retour aux États-Unis [McCoy, 1971].

La couverture accordée par les services secrets américains aux trafiquants de drogues s'est renouvelée en Afghanistan dans les années quatre-vingt, mais comme les conséquences s'en font encore sentir après le 11 septembre 2001, nous l'analyserons comme un phénomène contemporain. Il en est de même pour une série de mouvements armés – les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), les Tigres de l'Eelam tamoul (LTTE) du Sri Lanka, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) en Turquie ou la Nouvelle Armée du peuple (NPA) aux Philippines – qui ont été fondés des années soixante aux années quatre-vingt, mais restent des acteurs incontournables de conflits qui se poursuivent à l'aube du troisième millénaire [Labrousse, 1991].

La drogue dans les conflits après la fin de l'ère bipolaire

Paradoxalement, la fin de la guerre froide a entraîné la « démocratisation » de l'utilisation de la drogue comme moyen de financer les conflits. Nous l'avons mentionné dans le cas de la guerre du Vietnam ou du conflit en Amérique centrale mais, à partir de la chute du mur de Berlin, la plupart des conflits locaux vont faire appel à l'argent provenant d'activités illicites.

En effet, la fin de la guerre froide – durant laquelle les deux superpouvoirs, que l'arme nucléaire « dissuadait » de s'affronter, le faisaient à travers leurs alliés dans le tiers monde – n'a pas fait disparaître pour autant les conflits locaux [Labrousse, Koutouzis, 1996]. On a découvert que les motifs idéologiques de ces derniers (combat pour le socialisme, la libération nationale, anticommunisme) cachaient le plus souvent des affrontements mettant aux prises des nationalités, des groupes ethniques ou religieux. Les belligérants, ne pouvant désormais compter sur le financement de leurs puissants protecteurs, ont dû trouver dans les trafics en tous genres, parmi lesquels celui des drogues, des ressources alternatives. Certains de ces conflits, en Colombie, en Afghanistan ou en Angola, existaient avant la fin de la guerre froide. Le retrait des partis frères ou de puissants protecteurs, non seulement les rend désormais de moins en moins contrôlables, mais pousse certains de leurs protagonistes vers des activités de simple prédation. Dans d'autres cas, c'est l'effondrement des régimes communistes qui, en ouvrant la soupape qui maintenait artificiellement des peuples « unis », comme dans le cas de l'ex-Yougoslavie [Chassagne, 2001], a provoqué de nouveaux conflits. De telles situations se reproduisent également dans le cas de l'Azerbaïdjan-Arménie, de la Géorgie (Abkhazie, Ossétie, gorges de la Panssiki) [Koutouzis, 1996], de la Tchétchénie ou du Tadjikistan. Ces conflits, qui ont abouti à un affaiblissement des États, voire parfois à leur dislocation, sont également à l'origine du développement des trafics.

Il est ainsi possible de dresser une liste des conflits qui se sont déroulés durant les années quatre-vingt-dix et dont certains se poursuivent dans les premières années du troisième millénaire, à l'intérieur desquels la présence de la drogue, à des niveaux très divers, est avérée :

- Amérique latine : Colombie, Pérou, Mexique.
- Asie : Afghanistan, Tadjikistan, Ouzbékistan, Inde (Cachemire, États du nord-est), Sri Lanka, Birmanie, Philippines, Azerbaïdjan-Arménie, Tchétchénie, Géorgie (Adjarie, Abkhazie, région de la Pankissi).

- Europe: ex-Yougoslavie, Turquie, Irlande, Espagne.
- Afrique: Algérie, Égypte, Soudan, Sénégal (Casamance), Guinée-Bissau, Liberia, Sierra Leone, République démocratique du Congo (RDC), Congo, Tchad, Ouganda, Rwanda, Angola, Somalie, Comores (Anjouan) [OGD, 1999].

Les particularités du financement des conflits par la drogue

La période durant laquelle se démocratise l'utilisation de ressources tirées d'activités illicites, particulièrement de production et de trafic de drogues, est suffisamment riche d'exemples pour permettre de tenter une modélisation des relations entre drogues et conflits.

Ce qui favorise les relations entre drogues et conflits est une caractéristique du commerce des drogues: *l'escalade des profits*. Les drogues d'origine naturelle, en particulier la cocaïne extraite de la feuille de coca et l'héroïne obtenue à partir de l'opium produit par le pavot, sont le produit d'un certain nombre de transformations (trois ou quatre dans le cas de la cocaïne; une demi-douzaine dans celui de l'héroïne). À chaque étape de ces transformations, la valeur du produit s'accroît de manière substantielle, en tout cas de façon beaucoup plus marquée que celle d'une production agricole légale.

La première cause de l'escalade des profits, et cela vaut aussi pour les sous-produits du cannabis (marijuana, haschisch, huile) et les drogues de synthèse, est le franchissement d'obstacles sur les routes (terrestres, maritimes, aériennes) qui mènent des pays producteurs (le plus souvent des pays du tiers monde) aux pays consommateurs (les pays riches). Ces obstacles peuvent être des accidents géographiques (régions montagneuses ou de jungle, cols, détroits) ou des frontières entre pays qui présentent plus de risque encore [Chouvy, 2002]. On observe, par exemple, que le prix de la cocaïne triple après le franchissement de la frontière qui sépare le Mexique des États-Unis.

La deuxième cause de l'escalade des profits est, lorsque la drogue arrive sur les marchés de consommation, son fractionnement en petites doses, fortement coupées d'additifs sans valeur. D'autres produits, qui ont une haute valeur ajoutée, peuvent être utilisés pour financer les conflits. Mais les pierres précieuses par exemple, d'une part, ne subissent pas de transformation (la taille du diamant est le plus souvent effectuée par l'acheteur) et, d'autre part, franchissent beaucoup plus aisément les frontières du fait de leur volume réduit.

En résumé, on peut dire qu'à chacune des étapes (elle-même fractionnée en plusieurs séquences intermédiaires) de la production, de la transformation et de la commercialisation des drogues, les marges bénéficiaires sont considérables. Dans le cas de la cocaïne et de l'héroïne, le prix, du producteur au consommateur, est multiplié en moyenne, par 2500 [Labrousse, 2000]. Chacune de ces étapes constitue, selon le sociologue Alain Joxe, « un lieu d'accumulation du pouvoir, de la force militaire, car, quand il y a des surplus, on peut nourrir des soldats » [Joxe, 1993].

La première modalité des relations entre les drogues et les conflits est relative à l'acquisition des armes et donc à *l'articulation entre les groupes armés et les réseaux clandestins de vente d'armes*. Il peut s'agir de la vente de drogues en vue d'acheter des armes et des équipements. Une variante consiste simplement à échanger de la

Figure 1 – L'escalade des profits (sur la base d'un kilo de cocaïne et d'un kilo d'héroïne pures payé en US dollars), à la fin des années quatre-vingt-dix

Cocaïne (fabriquée en Bolivie, au Pérou et en Colombie)	
Prix payé au producteur par le collecteur pour 200 kg de feuilles (= kilo de pâte base « lavée »)	200
1 kg de pâte base payé au producteur	350
1 kg de base lavée payée à l'intermédiaire	500
1 kg de chlorhydrate à la sortie du laboratoire	1 500
1 kg de chlorhydrate payé par l'exportateur colombien	2 500
1 kg payé à l'importateur de gros (Miami)	10 000
Gros (New York)	20 000
Gros (Paris)	30 000
Gros (Copenhague, Moscou, Ryad)	150 000
Rapport de la vente au détail (produit coupé)	500 000
Cette escalade des profits est théorique, car beaucoup de consommateurs de cocaïne dans les pays riches achètent par dizaines, voire par centaines de grammes une drogue relativement pure.	
Héroïne (fabriquée au Pakistan)	
Prix d'un kg d'opium payé au producteur par le négociant	60
Prix payé par le laboratoire au négociant	80
Prix d'un kilo de morphine base (10 kg d'opium) à la sortie du laboratoire	1 200
Prix de l'héroïne à la sortie du laboratoire	3 000
Prix payé à la frontière du Pakistan	5 000
Prix de gros en Turquie	12 000
Prix de gros en Hollande	50 000
Rapport de la vente au détail	1 500 000
Ces chiffres n'ont qu'une valeur indicative et peuvent connaître des variations sensibles selon le pays, l'année et la saison, le contexte politico-militaire, etc.	

Source: Labrousse [2000].

drogue pour des armes. Ces deux modalités concernent les organisations qui contrôlent des zones de production et de transformation.

Une deuxième modalité concerne des groupes agissant dans des zones non productrices (par exemple des groupes de guérilla urbaine ou des organisations terroristes). Dans ce cas, il arrive que le vendeur offre à son client les armes *et* la drogue. L'escalade des profits générés par la vente des drogues donne au vendeur la garantie que les armes seront payées grâce à la revente du produit. Cette pratique n'est pas possible lorsqu'il existe une forte dépendance de l'acheteur à l'égard du vendeur. Le premier peut alors craindre des représailles ou de perdre sa source d'approvisionnement si les conditions du marché ne sont pas respectées. Dans certains cas, le groupe armé est même contraint à acheter de la drogue pour acquérir des armes. L'avantage pour le vendeur est de ne pas doubler ses réseaux drogues-armes et donc de mieux en assurer la sécurité.

Si le plus souvent les vendeurs d'armes et/ou de drogues appartiennent à des réseaux purement criminels, parfois, dans le cas d'organisations arméniennes ou

kosovares par exemple, les trafiquants sont également des « militants ». À l'inverse, certains réseaux « militants » parviennent à détourner à leur profit des filières criminelles.

Drogues et conflits : des relations dialectiques

Un certain nombre de ces conflits résulte du soulèvement de groupes contre l'autorité du pouvoir central. Dans ce cas, le recours aux ressources fournies par la production et le commerce des drogues se situe à divers niveaux de l'échelle des profits que nous avons mentionnés (voir *supra*). Ces niveaux dépendent le plus souvent des contraintes et des limitations imposées par les possibilités de contrôler des territoires et des routes, le degré d'appui social dont bénéficient les organisations rebelles, leur stratégie et leur tactique militaires, etc.

On relève d'abord le financement des groupes insurgés par l'impôt prélevé auprès des paysans sur *la valeur du produit agricole*. Cela implique pour les guérillas un échange de service : protection contre les abus des commerçants, des délinquants et surtout contre les incursions et la prédation des forces de répression.

Le deuxième niveau de financement concerne les taxes payées à la guérilla, comme sur toute autre marchandise d'ailleurs qui transite sur les territoires qu'elle contrôle, par les *commerçants et les trafiquants* (à moins que les combattants n'assurent eux-mêmes la commercialisation du produit).

Certains groupes montent eux-mêmes *des laboratoires de transformation* afin de vendre du produit fini aux trafiquants.

La quatrième modalité de ce lien consiste, pour les groupes armés, à accompagner le produit jusque dans les pays consommateurs et à s'investir dans le *commerce de détail local*.

Mais avant de développer et d'illustrer ces diverses modalités du financement des conflits par la drogue, il convient de faire quelques remarques préliminaires.

Le niveau du financement du conflit n'est pas sans incidence sur sa nature. Nous avons vu que plus les groupes insurgés s'impliquent dans le trafic en aval, plus leurs gains seront importants, car c'est au franchissement de la frontière des pays consommateurs, ainsi qu'au niveau de la commercialisation sur leurs marchés de détail, que l'escalade des profits est la plus importante. Mais c'est également à ces niveaux que les liens avec les mafias internationales sont les plus nécessaires et donc les risques de criminalisation des groupes insurgés les plus grands. En effet, dans le cas où la drogue joue un rôle primordial dans le financement d'un conflit, celle-ci peut influencer sur sa nature au point d'en dénaturer les objectifs déclarés. On peut à ce propos mentionner quelques éléments de la relation dialectique entre drogues et conflits.

- Les belligérants peuvent utiliser, pour se financer à travers la vente de drogues, des *réseaux préexistant à la guerre* et portant sur d'autres produits licites ou illicites.
- La drogue constitue, dans un premier temps, un *des nerfs de la guerre*.
- Au cours du conflit, la drogue peut devenir un *enjeu relatif* (conflit pour le contrôle de production et/ou commercialisation de la drogue afin de mieux financer le conflit) ou un *enjeu absolu* : conflit pour les ressources procurées par la

drogue en dehors de tout autre motif. On peut parler dans ce cas de « guérillas dégénérées ».

- Les conflits dont la drogue n'est plus le moteur, mais l'enjeu, nous renvoient à la case départ, c'est-à-dire sur le terrain des conflits locaux. Différents *groupes rebelles peuvent parfois entrer en conflit* pour le contrôle de zones de production ou de routes d'acheminement de la drogue.

- Quand des *troupes régulières* entrent en conflit avec les rebelles non pour contrôler des territoires, comme cela est leur fonction, mais des zones de productions illicites, cela place la drogue au centre des intérêts des belligérants au détriment de leurs motifs idéologiques et entraîne *la criminalisation* des insurgés et des forces de l'ordre qui les combattent. La drogue, dans ce cas, devient un élément de la *prolongation du conflit*.

- Dans le cas d'une solution au conflit, *le trafic de drogues peut persister*, les anciennes milices ou *freedom fighters* se transformant en gang de trafiquants.

Niveaux d'articulation entre drogues et conflits : l'impôt sur les cultures illicites

L'importance des profits, nous l'avons dit, dépend du niveau de la chaîne de la production et de la transformation des drogues auquel se situent les belligérants. Mais le niveau d'articulation n'a pas seulement une incidence économique. Il implique des relations avec les acteurs de la chaîne des drogues, lesquelles sont à leur tour en rapport avec la stratégie et la tactique du groupe armé et ont une influence sur son degré de criminalisation.

Le premier niveau de cette articulation, et le plus répandu, consiste, pour les groupes armés, à prélever une taxe sur les productions agricoles des plantes à drogues. Il implique que l'on se penche sur leurs rapports avec les populations qui peuvent être de nature différente selon que l'on a affaire à des guérillas ethniques, ou des guérillas idéologiques, marxiste en particulier.

Les guérillas qui se développent en milieu rural, sans aide extérieure importante (Colombie, Birmanie, Inde, Philippines, Sénégal, etc.) [Labrousse, 2002 a; Chouvy, 2002], sont dans l'obligation d'obtenir des populations les moyens de survie de leurs combattants. Là où existent des cultures illicites elles perçoivent une taxe sur les productions. Cela implique que les groupes armés aient des rapports très étroits avec la population rurale au sein de laquelle ils évoluent. Ces relations reposent en général sur l'échange de services. La guérilla protège les cultivateurs de la répression menée par la police ou l'armée et oblige les trafiquants à payer la drogue à un juste prix. En échange, les producteurs versent une taxe à la guérilla. Ils peuvent également lui servir d'auxiliaires, fournir des combattants, etc. La protection des cultures illicites permet à la guérilla de consolider et d'organiser sa base sociale.

Il va de soi de cette relation est beaucoup plus facile lorsque les rebelles se battent pour la reconnaissance des droits de l'ethnie dont ils sont issus comme c'est le cas des armées kachin (KIO) ou des Wa (UWSA) en Birmanie [Boucaud, 1992; Chouvy, 2002], de l'Armée de libération meithei dans la vallée de l'Imphal, au nord-est de l'Inde (État du Manipur) ou du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) au Sénégal. Dans ce cas, le soutien de la population aux rebelles

va de soi. En revanche la guérilla n'a pas le choix de son terrain : elle doit se battre là où vivent les populations du groupe auquel elle appartient et l'existence de cultures illicites ne modifie pas les modalités de contrôle du territoire par le groupe armé.

Lorsque les groupes armés se battent au contraire au nom d'une idéologie politique, la présence permanente ou sporadique sur un territoire, nécessaire à la perception des ressources provenant de productions agricoles, licites ou illicites, est un élément fondamental de la stratégie de ces derniers. Il les oblige en effet à mener une guerre de position à proximité des zones productrices de cannabis, de coca ou de pavot. Faute de quoi, la récolte peut être faite au profit d'un mouvement rival ou des forces de répression. Cette nécessité de « coller » aux producteurs est un facteur fondamental de la crédibilité des guérillas politiques qui repose sur leur capacité de garantir aux paysans la possibilité de cultiver et de vendre des productions qu'elles soient licites ou illicites. Cette dépendance à l'égard des producteurs a obligé par exemple, au milieu des années quatre-vingt, la guérilla du Sentier lumineux, à changer de théâtre d'opérations dans la vallée du fleuve Huallaga, en Amazonie péruvienne [Labrousse, 1996]. Elle se battait dans la haute vallée du Huallaga lorsqu'un champignon a détruit les plantations de cocaïers dans cette région. Les producteurs de feuilles de coca, qui ne constituaient pourtant qu'une fraction des paysans censés soutenir la guérilla maoïste, se sont déplacés vers la moyenne vallée du Huallaga pour y semer cette plante. Les colonnes du Sentier lumineux, dont ils constituaient la plus importante base sociale, les y ont suivis. Le problème pour les maoïstes c'est que la moyenne vallée du Huallaga était déjà contrôlée par un autre mouvement de guérilla, lui de tendance guévariste, le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), qu'ils ont dû combattre pour s'implanter dans la région.

Les forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) offrent un cas particulièrement intéressant d'articulation entre un mouvement révolutionnaire marxiste et les productions illicites [Labrousse, 2001]. La Colombie, premier producteur mondial de chlorhydrate de cocaïne depuis une trentaine d'années, a également supplanté, dans la seconde moitié des années quatre-vingt-dix, le Pérou comme premier producteur mondial de feuilles de coca. En 2002, les superficies plantées de coca dépassaient 150 000 hectares, auxquels s'ajoutaient une vingtaine de milliers d'hectares de pavot et de cannabis. Nous envisagerons plus bas les liens des milices paramilitaires d'extrême droite et, à travers elles, de l'armée colombienne elle-même, avec ces activités illégales.

Au début des années quatre-vingt-dix, lorsque les cultures du cocaïer ont commencé à prendre de l'extension dans les zones contrôlées par les FARC, en particulier dans les départements du Guaviare, de l'Ariari et du Caquetá, le premier réflexe de leurs chefs, dont la formation marxiste les conduisait à considérer les drogues comme un produit de la « dégénérescence capitaliste », a été de s'opposer à la production et au trafic [Labrousse, 1996]. Ce sont les leaders de la guérilla nationaliste et « petite-bourgeoise » du M-19 qui les auraient convaincus que l'utilisation des ressources provenant de ces activités était « tactiquement » acceptable pour des révolutionnaires. Argument d'autant plus recevable par les FARC que ces cultures participaient à la stratégie de survie des paysans qui constituaient leur base sociale.

La guérilla a d'abord fixé le montant des salaires payés par les trafiquants aux cueilleurs de feuilles de coca en échange d'un prélèvement de 7 % à 10 % payé par les paysans. Cet impôt, *gramaje*, n'était pas appliqué aux cultures vivrières. Il a par contre été étendu au produit intermédiaire de la transformation, la pâte base, lorsque les paysans se sont mis à la fabriquer. La guérilla perçoit également 8 % des prix payés par les commerçants pour l'achat de feuilles ou de la pâte base. Parallèlement, les FARC ont exercé des pressions sur les agriculteurs afin qu'ils ne se livrent pas à la monoculture du cocaïer (deux tiers des superficies devaient en principe être consacrés aux productions vivrières). De même, dans leurs zones de contrôle, elles interdisaient la présence de voleurs, de mouchards et de tueurs à gages et, surtout, elles ont pris des mesures vigoureuses, pouvant aller jusqu'à la peine de mort infligée aux consommateurs de *basuko* (cigarettes imprégnées des déchets de base de cocaïne). Ce contrôle social s'est notablement consolidé à la suite de l'effondrement des prix de la coca en 1982-1983, provoqué par la surproduction, qui laissait beaucoup de paysans démunis. L'obéissance stricte aux règles fut imposée, et les manquements sévèrement sanctionnés, mais accompagnés d'avantages que connaissaient les autres zones se trouvant sous l'influence de la guérilla : fourniture de services (éducation, santé, crédit, etc.), monopole de l'usage de la force et administration de la justice.

Leur rôle d'intermédiaire entre producteurs et commerçants leur permet d'obtenir d'importantes ressources qu'elles réinvestissent dans le financement de leur expansion territoriale. Ainsi, le développement de la guérilla a amené la direction des FARC à réorganiser ce qu'elle appelle ses « fronts » (colonnes d'une centaine de guérilleros) qui sont passés de 7 à 32 entre 1978 et 1987. Les nouveaux fronts sont apparus dans des régions présentant un intérêt économique du fait de la présence de pierres précieuses, de pétrole et, surtout, des drogues. Ce renforcement de l'organisation n'est pas sans conséquence politique. En effet les fronts les plus anciens, composés de guérilleros formés politiquement et ayant une grande expérience de la lutte populaire, ont tendance à rester fixés dans des régions anciennement occupées par la guérilla et qui n'ont aucun potentiel économique. Les nouveaux fronts sont composés de guérilleros plus jeunes qui ont des pratiques plus militaristes. La guérilla se développe donc quantitativement, sans pour autant se renforcer sur le plan politico-militaire. Nous verrons que cela ouvre la porte à des dérives, en particulier lorsque les FARC s'investissent aux niveaux suivants de la transformation et du négoce des drogues.

L'impôt sur les produits élaborés et leur commercialisation : les talibans... et les FARC

Lorsque les groupes armés contrôlent des zones de cultures illicites de cocaïers ou de pavot, ils ne se contentent pas de percevoir un impôt sur les productions agricoles. Certes, dans leur discours, ils affirment défendre les paysans en attendant que des cultures alternatives rentables leur soient proposées, et s'attaquer aux trafiquants ainsi qu'aux laboratoires de transformation qui, le plus souvent, se trouvent à proximité des cultures illicites. Mais la mise en pratique de cette politique serait illogique et injuste. En effet, d'une part, sans acheteurs et

sans transformation dans des laboratoires, la production des paysans n'offrirait aucun intérêt; d'autre part, il serait injuste que seuls les paysans paient une taxe et non ceux qui réalisent les plus gros profits. L'exemple des talibans, à la suite de celui des FARC, montre que ce glissement est récurrent pour les groupes armés qui commencent à « toucher » à la drogue.

Les talibans figuraient parmi les acteurs d'une guerre civile qui avaient réussi, entre 1996 et 2001, à contrôler une large région de l'Afghanistan et à continuer à mener la guerre contre l'Alliance du Nord. Lorsqu'ils s'emparent, entre fin octobre et mi-décembre 1994, des trois provinces de Kandahar, Zabul et Ghazni, ils proclament deux objectifs : éliminer les bandes armées de moudjahidin; faire la guerre aux cultures de pavot et aux productions de drogues, qualifiées d'« impies ». Après la prise de Kandahar des fumeurs de haschisch sont effectivement emprisonnés et des stocks d'opium brûlés [OGD, 2000].

La position du mouvement a été synthétisée, au début de 1997, par son chef suprême, le mollah Mohammad Omar, dans une des rares interviews accordées à la presse internationale. Les extraits suivants proviennent de l'entretien réalisé par Bizhan Torabi, de la Deutsch Press Agentur. Ils ont été repris en français par la revue *Politique internationale*. Interrogé sur les drogues, le chef taliban répond :

« À long terme, notre objectif est de nettoyer complètement l'Afghanistan de la drogue. Mais on ne peut pas demander à ceux dont l'existence dépend entièrement de la récolte du pavot, de passer du jour au lendemain à d'autres cultures et de trouver des marchés pour leurs nouveaux produits. Une chose est claire en tout cas : nous ne permettrons pas que l'opium ou l'héroïne soient vendus en Afghanistan même. Si des non-musulmans souhaitent acheter de la drogue et s'intoxiquer, ce n'est pas à nous qu'il appartient de les protéger [...]. Notre but à nous est d'éliminer graduellement toute production de drogue dans le pays afin de protéger notre jeunesse. À la question concernant le prélèvement que nous effectuerions sur les revenus de la drogue, je répondrai que notre administration applique à tous les gains, quelle que soit leur origine, le taux d'imposition unique de 20 % conformément aux prescriptions de l'islam. »

Dans cette déclaration, Mollah Omar laisse entendre que des taxes sont prélevées non seulement sur les cultures paysannes de pavot, mais également sur la production et le trafic d'héroïne destinée à l'exportation. En ce qui concerne l'opium, les talibans appliquaient le système de prélèvement sur les récoltes et de redistribution aux plus pauvres, appelé *ochor*. Ils exigeaient des paysans trois parts : l'une était redistribuée aux nécessiteux du village (aveugles, handicapés, veuves, orphelins, etc.). Les talibans s'approprièrent les deux autres. Ce prélèvement en nature touchait la récolte de chaque produit. Par exemple, il s'élevait à 10 % pour les céréales cultivées dans les zones bien irriguées mais il baissait à 5 % dans celles pauvres en eau. Pour l'opium, la taxe, toujours en nature, atteignait 12,5 %. Dans ce cas, les talibans ne le redistribuaient évidemment pas, mais le revendaient aux laboratoires pour qu'il soit transformé en héroïne [OGD, 2000]. De nombreux témoignages confirment d'une part, que les talibans ont laissé fonctionner ces laboratoires et que les rares campagnes contre eux étaient avant tout destinées à l'opinion internationale; d'autre part, que des taxes étaient perçues sur les convois d'héroïne qui franchissaient ensuite la frontière iranienne. Différentes évaluations estiment les profits tirés par les talibans du trafic de drogues jusqu'à l'année 2000, à une fourchette annuelle se situant entre 75 et 100 millions de dollars [OGD,

2000]. C'est-à-dire l'équivalent du montant perçu sur le transit et la contrebande de marchandises légales [Rachid, Ahmed, 2001]. L'argent de la drogue a contribué à financer l'embryon d'administration des talibans et surtout leur guerre contre l'Alliance du Nord⁵.

Les FARC, très tôt, probablement depuis le début des années quatre-vingt, ont tenté de se financer, non seulement sur les productions agricoles illicites, mais également à travers la commercialisation du produit fini, ce qui a entraîné des relations complexes avec les narcotrafiquants. À l'intérieur des FARC, le « lobby de la drogue », représenté dans leur état-major par la Commission des infrastructures et certains membres de la Commission des finances, ont plaidé en vain pour que l'organisation s'engage dans la fabrication et la commercialisation de la cocaïne hors de leur zone d'opération en collaboration avec les narcos [Agubadia, 1996]. C'est ce lobby qui a obtenu, au début des années quatre-vingt-dix, alors que les perspectives militaires paraissent bloquées, que la guérilla cultive le pavot sur les terres dont elle est propriétaire à travers des prête-noms. Parallèlement, les FARC et la guérilla guévariste de l'Armée de libération nationale (ELN) se seraient mises d'accord pour unifier leurs critères en matière de prélèvement sur le trafic des drogues. Les tarifs seraient désormais les suivants : 11 dollars par mois pour la « surveillance » d'un hectare de cultures illicites ; 11 000 dollars par mois pour la protection d'un laboratoire ; 5 dollars par kilogramme de cocaïne qui en sort ; 20 dollars par kilogramme embarqué dans un avion ; 15 000 dollars pour chaque avion décollant d'une piste clandestine.

La dernière étape de l'implication des FARC dans le narcotrafic date de 1996 lorsqu'elles ont décidé de se livrer elles-mêmes à la collecte de la pâte base auprès des paysans. Comme elles sont désormais détentrices de stocks de ce produit, elles ont dû inévitablement resserrer leurs liens avec les patrons des cartels, propriétaires des laboratoires avec lesquels sont négociées les ventes en gros de pâte base destinée à être transformée en chlorhydrate de cocaïne. En fonction des accords passés « au sommet », les FARC redistribuent ensuite localement la matière première aux laboratoires. Diverses estimations montrent, au début des années 2000, que les FARC tirent environ 300 millions de dollars des différentes étapes de la production et du trafic de drogues, soit environ les deux tiers de leurs revenus. Ces profits sont une des causes de leur renforcement militaire et de leur intransigeance au cours des négociations de paix qui ont été rompues en 2001 [Labrousse, 2001 a].

Il est intéressant de voir comment deux mouvements d'idéologies aussi différentes comme les talibans fondamentalistes musulmans et les FARC communistes orthodoxes, ont des relations très similaires avec la drogue. D'abord, au niveau du discours adressé à l'opinion internationale, à quelques nuances près de vocabulaire : la drogue est une tare de la société occidentale pour les premiers, du monde capitaliste pour les seconds, qui sont libres de laisser leur jeunesse s'intoxiquer. Sa consommation est localement réprimée, mais sa production tolérée dans la mesure où elle permet seule à des paysans de survivre en attendant que des programmes

5 L'interdiction de la culture du pavot par les talibans en juillet 2000 répondait au désir de se voir reconnus par la communauté internationale et au fait qu'il existait des stocks considérables de drogues dans le pays. Sur ce point, voir Labrousse [2002 a ; 2002 b].

de développement alternatifs soient mis en place. Ensuite, au niveau des étapes de l'implication du mouvement : de la défense des paysans on passe à la tolérance de la transformation et du commerce afin d'en tirer profit. On remarque également qu'il semble que ni les talibans, ni les FARC ne sont passés à l'ultime étape du processus, la gestion de laboratoires.

Le profit tiré du commerce international des drogues : le cas des tigres tamouls et du PKK

Le recours à l'argent de la drogue n'est pas limité aux mouvements qui se battent dans des zones de production. Certains groupes peuvent utiliser le transit des stupéfiants sur leur territoire pour prélever des taxes. D'autres peuvent même être à l'origine de cette activité de transit. Il est tentant pour les belligérants, dans l'un et l'autre cas, de prendre en charge le transport de ces produits jusqu'à leur destination et là de se livrer à la distribution de détail sur les territoires de consommation, l'étape la plus lucrative du commerce des drogues nous l'avons vu.

Deux des principaux mouvements de lutte armée fondés dans les années soixante-dix, les tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) et le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), tirent une partie de leurs revenus, partie sans doute peu importante dans le cas du second, des profits tirés du commerce de drogue pour financer leurs activités militaires [Fournier-Mickiewicz, 1995]. Les tamouls du LTTE mènent depuis 1972 la lutte contre l'État sri-lankais dominé par les Cinghalais. Le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), fondé en 1978, a combattu militairement l'État turc jusqu'au début des années 2000. Ces deux mouvements, à l'origine marxistes-léninistes (maoïstes), ont progressivement mis en avant leurs revendications identitaires.

Il existe des cultures illicites de cannabis dans les zones rurales du nord et de l'ouest du Sri Lanka contrôlées par le LTTE, mais leur production étant destinée au marché national, elles ne sont pas d'un grand rapport. De même, s'il existe de petites cultures de pavot dans le sud-est anatolien, les opiacés sont introduits dans les territoires contrôlés par le PKK (comme dans le reste de la Turquie) à partir de l'Afghanistan via l'Iran. Lorsqu'il s'agit d'opium et de morphine, leur transformation en héroïne s'opérait sous le contrôle du PKK.

Dans les deux cas, la plus grande partie des revenus tirés de la drogue par l'organisation armée provient de son rôle d'intermédiaire entre les pays producteurs ou de transit : le Pakistan et l'Inde dans le cas du LTTE ; l'Afghanistan, le Pakistan et l'Iran dans celui du PKK et les marchés de consommation, principalement de l'Europe mais aussi de l'Amérique du Nord. En 1984, Interpol estimait que la filière sri-lankaise était responsable de l'importation de 1,5 tonne d'héroïne en Europe, une quantité imposante pour l'époque. 135 kg avaient été saisis sur 241 tamouls (sur le territoire français pour 89 d'entre eux). À l'époque, près de 50 000 tamouls sri-lankais résidaient dans l'Hexagone. La majorité des tamouls qui y ont été arrêtés pendant les années quatre-vingt étaient des « militants » vivant pauvrement. Parfois même, ils étaient dirigeants d'associations de solidarité avec le peuple tamoul. Ils envoyaient scrupuleusement à leur parti tout le produit de la vente de l'héroïne. La plupart des réseaux tamouls ont été démantelés en Europe

au milieu des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix. Cependant, ceux qui exportent de l'héroïne à partir de l'Inde restent actifs. C'est le cas en particulier dans l'État indien du Tamil Nadu peuplé de tamouls. Des liens avec la mafia de Mumbay ont été avérés en 1999 [OGD, 2000].

De son côté, le PKK met à profit une importante diaspora de plus de 600 000 personnes vivant en Europe dont 400 000 à 450 000 en Allemagne. Dans ce pays, il peut compter sur plus de 7 000 militants et sur environ 50 000 sympathisants actifs. Selon Interpol, cité par *Notes & Études* [Fournier-Mickiewitz, 1995], entre 1984 et 1993, 298 individus arrêtés pour trafic de drogues par les différentes polices européennes étaient liés au PKK. La même publication, citant le NCIS britannique, estime que sur 430 millions de francs français du budget annuel du PKK, plus de 40 % provenaient du narcotrafic. La distribution d'héroïne dans différents pays d'Europe, en particulier l'Allemagne, la Belgique et le Royaume uni, par les militants du PKK s'est poursuivie durant toutes les années quatre-vingt-dix. On peut observer que ce parti est lié à la criminalité kurde en Europe, mais aussi aux réseaux turcs de trafic. Le PKK ayant déclaré au début des années 2000 qu'il déposait les armes, il est encore trop tôt pour savoir si ses réseaux de trafic de drogues, à l'instar de ceux qui finançaient les différents belligérants du conflit yougoslave, se reconvertiront dans des trafics purement criminels.

La drogue comme facteur de criminalisation

Si dans de nombreux conflits locaux les forces de l'ordre tirent également profit de ressources provenant de la production et du trafic de drogues, cela n'est ni au même niveau, ni selon les mêmes modalités que les insurgés. En effet, un État a généralement les moyens de financer l'équipement et l'approvisionnement de ses forces de répression (police et armée). Lorsque ces dernières participent au trafic, c'est donc en général en vue du profit personnel qu'en tirent les combattants, en particulier les officiers. En revanche, les services secrets, qui n'ont pas de budgets officiels mais sont le plus souvent payés sur des caisses noires, ont souvent recours à de l'argent provenant de trafics illicites pour financer leurs activités. Ils peuvent également favoriser les trafics de milices ou de groupes irréguliers afin de ne pas avoir à les payer.

Dans le cas de l'armée péruvienne, les profits tirés du trafic de drogues durant la guerre menée en Amazonie entre 1987 et 1995 contre le Sentier lumineux ont contribué à l'enrichissement personnel des officiers [Labrousse, 1996]. Entrés dans la vallée du fleuve Huallaga pour combattre la subversion, les militaires péruviens se sont progressivement liés aux organisations criminelles. Il est arrivé qu'ils passent des accords avec des détachements d'une guérilla comme celle du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA). La « narcocorruption » a mis une dizaine d'années pour contaminer l'ensemble de l'armée péruvienne dont plus d'une centaine d'officiers, parmi lesquels plusieurs généraux, et de sous-officiers ont été traduits en justice malgré les efforts du gouvernement d'Alberto Fujimori pour occulter ces pratiques.

Dans d'autres cas, les profits tirés de la drogue sont utilisés à des fins opérationnelles par les services secrets de l'armée. C'est le cas au Pakistan pour l'une

des plus importantes branches des services secrets de l'Armée, l'Inter Services Intelligence (ISI). Les réseaux de trafic de l'héroïne mis en place durant la guerre en Afghanistan entre musulmans et communistes (1979-1992) ont servi, et contiennent à servir, à monter des opérations de déstabilisation de l'Inde en servant à financer les rebelles sikhs du Penjab (jusqu'au début des années quatre-vingt-dix) et les groupes islamistes opérant au Cachemire.

En Colombie, tandis que toute l'attention se portait sur les régions tenues par les guérilleros communistes des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), les groupes paramilitaires, sous le signe d'Autodéfenses unies de Colombie (AUC), ont étendu leur influence dans tout le pays avec la complicité du gouvernement, de l'armée et des services secrets des États-Unis. Les paramilitaires, dont de nombreux détachements ont préalablement constitué des milices d'autodéfense des trafiquants du cartel de Medellin, sont directement liés aux réseaux de la drogue. Ainsi on a pu noter que la plus grande partie de la cocaïne qui arrive par voie maritime dans les ports espagnols, belges et hollandais, provient de ports de la côte pacifique et atlantique, en particulier celui de Turbo dans l'Urabá, situés dans des territoires qui sont sous le contrôle politique et militaire de l'AUC. Les paramilitaires qui, en 2002, sont maintenant implantés dans pratiquement tous les départements du pays, font une vraie guerre de contrôle du territoire aux mouvements de guérilla pour récupérer les régions productrices de coca qui sont leur base économique commune. Logique circulaire: cette guerre est d'autant plus nécessaire que le financement du conflit entre les deux groupes est de plus en plus coûteux.

L'utilisation à des fins purement particulières et/ou criminelles des profits de la drogue s'étend aux insurgés, en particulier lorsque les conflits ont trouvé une solution. La drogue n'est pas seulement un élément de prolongation des affrontements – nous l'avons vu en particulier dans le cas de la Colombie – mais c'est également vrai pour d'autres conflits comme celui de Casamance au Sénégal, du Congo (Brazzaville), du Tadjikistan [OGD, 1999; 2000], etc. Dans de nombreux cas, le conflit résolu, une partie de ses protagonistes se reconvertissent dans la criminalité organisée. Cela s'est vérifié pour l'ex-Yougoslavie, en Bosnie-Herzégovine, en Croatie et au Kosovo. Ainsi, l'arrestation, le 14 septembre 2000 du « général » de l'ex-Armée croate de Bosnie-HVO, Ivan Andabak, dans le port de Rijeka (sud-ouest de la Croatie), puis son procès (commencé en février 2001, toujours en cours à l'été 2002), ont confirmé que les réseaux qui se sont constitués pendant la guerre restent actifs [Chassagne, 2001]. Appréhendé en effet lors d'une vaste opération de police dirigée contre des suspects de crimes de guerre, il était accusé de complicité dans une affaire de trafic de 660 kg de cocaïne, saisis en décembre 1999. Le général Andabark avait participé à la guerre de Bosnie sous les ordres du chef de guerre, Mladen Naletilic, alias « Tuta ».

Selon les déclarations, le 16 décembre 2000, d'un porte-parole du parquet d'Amsterdam, les mafias originaires des pays de l'ex-Yougoslavie sont également en train de faire de cette ville une des plaques tournantes de trafic d'armes, dont une partie sert à approvisionner des groupes indépendantistes et terroristes. Et selon un expert de Jane's, un bureau britannique de recherche dans les domaines de la géopolitique et de la criminalité, « l'important marché de la drogue à

Amsterdam n'y est pas pour rien. Les groupes les plus pauvres paient souvent la marchandise avec de la cocaïne ou de l'héroïne. » Le chef des enquêteurs de la police ajoute : « Une centaine de personnes ont déjà été arrêtées. Nous avons trouvé de la drogue et de l'argent, mais aussi des armes dont le nombre et l'origine nous portent à croire qu'elles ne sont pas destinées au marché néerlandais. »

*

Dans les premiers stades du financement d'un conflit par les drogues, c'est-à-dire ceux qui sont liés à la production et la transformation de la matière, l'important c'est l'arrière-pays producteur, le contrôle de l'espace et des routes d'approvisionnement, la protection des populations paysannes [Chouvy, 2002]. En fait, les guérillas « classiques », en Amérique latine (Colombie, Pérou), en Afrique (Sénégal, Liberia) et en Asie (Philippines, Sri Lanka), fonctionnent essentiellement sur ce modèle, celui d'un « marché captif » et géostratégique. C'est cependant à tort que ces mouvements insurrectionnels ont été qualifiés, tout au long des années quatre-vingt (en particulier par les représentants des États-Unis), de « narcoguérillas », si l'on prétend signifier que le trafic est pour ces groupes une fin et non un moyen⁶. En fait, non seulement elles ont longtemps agi en fonction d'une logique politique, mais leurs contacts avec les productions illicites sont souvent un élément fondamental du soutien qui leur est apporté par les paysans. C'est seulement lorsque les perspectives de prise de pouvoir s'éloignent ou/et que les références idéologiques s'estompent, que ces groupes se criminalisent.

Dès lors que le conflit est financé par des réseaux, qu'il se greffe sur le trafic international et la distribution, il s'inscrit dans une géopolitique plus régionale, et doit, sur la base de l'échange, compter sur d'autres forces et d'autres intérêts. Il peut être perverti de deux manières : les infrastructures qu'il met en place et les avantages qu'il en retire sont souvent disproportionnés par rapport à ses objectifs avoués comme le révèlent les exemples du Liban, de la Tchétchénie, du Haut-Karabakh, du Kosovo, etc. Dans ce cas, il entre de plain pied dans le marché international des drogues et des armes comme pourvoyeur de marchandises et de services. Les « réseaux », au départ « militants », tendent à se fondre dans la criminalité ambiante et cela d'autant plus qu'ils sont coupés de la lutte quotidienne menée sur le terrain par leur organisation.

Mais le développement des conflits et des réseaux de trafic qui leur sont inhérents n'obéit pas seulement à des logiques locales et autonomes. L'explosion du marché des drogues a également pour cause l'impuissance des pays riches à mettre fin à ces conflits locaux ou régionaux en Asie, en Afrique ou dans les Balkans. Le manque de détermination à isoler la dictature birmane, l'affirmation que les conflits dans le Caucase et en Asie centrale sont du ressort exclusif de Moscou, voire une affaire intérieure russe, la discrétion occidentale sur les conflits kurdes

⁶ En revanche, lorsque la drogue contribue à financer l'appareil d'État et l'économie – comme ce fut le cas, au début des années quatre-vingt, sous la dictature du général García Meza en Bolivie et comme cela l'est en Birmanie depuis 1989 –, on peut parler de narcogouvernement et pas seulement de « corruption privée ».

ou soudanais, ne sont pas sans conséquences sur le développement des trafics et de la consommation des drogues en Europe. L'étude du mode de financement des conflits par les drogues ne doit donc pas masquer les défaillances géopolitiques des grandes puissances face à ces problèmes [Labrousse, 2001 a].

BIBLIOGRAPHIE

- AGUDELO C. [1995], *Narco trafico y conflicto interno en Colombia, el caso de las Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia (FARC)*, IHEAL, Paris-III, multigr.
- CHASSAGNE P. [2000], *Réseaux et Filières balkaniques du trafic de drogues depuis 1990*, mémoire de DEA de géographie, université de Paris-Sorbonne.
- CHOUVY P.-A. [2002], *Les Territoires de l'opium. Conflits et trafics du triangle d'Or et du croissant d'Or*, Genève, Olizane.
- DALE SCOTT P., MARSHALL J. [1991], *Cocaine Politics, Drugs, Armies and the CIA in Central America*, Berkeley, University of California Press.
- DUDOUET F.-X. [1995], *La Genèse de la prohibition des drogues en Europe de l'Ouest dans les années 1970*, mémoire de recherche de maîtrise en sciences politiques, université Paris-X.
- FOURNIER-MICKIEWICZ B., SALOMON J.-C., RAUFER X., VANNIER J.-L. [1995], « Deux guérillas dégénérées exemplaires: les Tigres de la libération de l'Eelam Tamil et le Parti des travailleurs du Kurdistan », numéro spécial des *Notes & Études* de l'Institut de criminologie, octobre 1995.
- JOXE A. [1993], « Narcostratégie: de l'île de la Tortue à l'espace mondial », in A. Labrousse, A. Wallon, *La Planète des drogues, organisations criminelles, guerres et blanchiment*, Paris, Seuil.
- KOUTOUZIS [1995] « Drogues à l'Est: logique de guerres et de marché », in *Politique étrangère, Sécurité européenne: horizon 1996*, Paris, Institut français des relations internationales.
- LABROUSSE A. [1991], *La Drogue, l'Argent et les Armes*, Paris, Fayard.
- LABROUSSE A. [1996], « Drogue et guérilla au Pérou et en Colombie » in F. Jean, J.-C. Rufin [éd.], *Économie des guerres civiles*, Paris, Hachette/Pluriel.
- LABROUSSE A. [2000], *Drogue, un marché de dupes*, Paris, Alternatives.
- LABROUSSE A. [2001 a], « Les ambiguïtés de la guerre à la drogue », *Revue internationale et stratégique*, 43: 27-39.
- LABROUSSE A. [2001 b], « Conflit de la drogue ou conflit politico-militaire »?, in Cemoti, *Drogue et Politique*, 32: 191-209.
- LABROUSSE A. [2002 a], *Dictionnaire géopolitique des drogues*, Bruxelles, Deboeck.
- LABROUSSE A. [2002 b], « Drugs and Terrorism », in *Terrorism: from Diversity to Unity*, Londres, Peter Lang.
- LABROUSSE A., KOUTOUZIS M. [1996], *Géopolitique et Géostratégie des drogues*, Paris, Economica.
- MCCOY A. [1980], *La Politique de l'héroïne en Asie du Sud-Est*, Paris, Flammarion.
- OBSERVATOIRE GÉOPOLITIQUE DES DROGUES (OGD) [1999], « Drogues, conflits et activités mafieuses », contribution aux travaux préparatoires de la conférence de La Haye (11-16 mai) sur la Paix, Paris, Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme (FPH).
- OBSERVATOIRE GÉOPOLITIQUE DES DROGUES (OGD) [2000], *Géopolitique mondiale des drogues 1998-1999*, rapport annuel, multigr.
- RACHID A. Rashid A. [2000], *Taliban: Islam, Oil and the New Great Game in Central Asia*, New York, I.B. Tauris.